

Analyse des interférences phonologiques entre l'arabe et le français

(Étude contrastive)

Abdelwahab Elsaadani*

Université de Mansourah – Égypte

Introduction

En décrivant les rapports qu'entretient un locuteur avec sa langue maternelle, Martinet dit : « *Les rapports de l'homme avec sa langue sont d'une nature particulière. Il l'a apprise sans le vouloir. Elle s'est imposée à lui par simple contact avec son entourage. Elle a coïncidé pour lui avec la présence conscience du monde dans lequel il vit* »¹ Par conséquent, nous pouvons admettre que lors de l'usage de la langue française, l'arabophone, en tant que locuteur bilingue, subit l'influence de la langue arabe.

Cette étude en linguistique contrastive² a été motivé par mes intérêts personnels et professionnels. Comme enseignant du FLE et spécialiste en linguistique, je voudrais offrir à mes étudiants et à mes collègues, les enseignants du français, une étude propre à l'interférence interlinguale en vue de profiter des traits communs entre les deux systèmes au processus de l'enseignement et/ou d'éviter particulièrement les erreurs dues surtout à l'influence négative de leur langue maternelle - l'arabe - sur la langue cible c'est-à-dire le français. D'un autre terme, l'influence de la langue maternelle contribue soit à faciliter le processus d'apprentissage (dans ce

¹ Dans la préface du livre de Henriette Walter, *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988, p.9.

² *La linguistique contrastive a nécessairement pour objet l'application ; elle fait donc partie de la linguistique appliquée. Elle suppose que l'étude d'une langue étrangère ou seconde (L2) ne pose pas les mêmes problèmes que l'apprentissage de la langue maternelle (L1). Elle a donc pour objectif est de prévoir, de décrire et d'expliquer les fautes et les difficultés dues à l'influence de L1 qui font par exemple qu'un élève allemand dira : « le soleil » ou, « j'ai le livre lu », un élève anglais : « son maison », un élève arabe : « le chien que je le vois », etc., soit ce que l'on appelle les interférences linguistiques.*

Cf. Debyser Francis, *La linguistique contrastive et les interférences*, In « *Langue française*, n°8, 1970. *Apprentissage du français langue étrangère* ». pp. 32-33.

cas un phénomène de transfert positif se produit entre la langue maternelle et la langue étrangère) soit à entraver ce processus (dans ce cas un phénomène de transfert négatif ou d'interférence se produit entre les deux langues).

Notre analyse linguistique part de l'observation du français parlé de nos informateurs arabophones vers la description objective qui portera sur la branche propre à la deuxième articulation : la phonologie.

1.1. Objectif de l'étude

Cette étude a trois objectifs :

- d'abord passer en revue le système phonique des deux langues en vue de préciser les causes des erreurs phonologiques ;
- ensuite décrire et interpréter ces erreurs en vue d'aider nos informateurs (enseignants et étudiants) à les éliminer de leur discours.
- proposer des remèdes aux erreurs phonologiques propres aux arabophones.

1.2. La méthode

Notre description se déroulera dans le cadre de la théorie de *la double articulation*³ qui part du principe que « *la fonction fondamentale du langage humain est de permettre à chaque homme de communiquer à ses semblables son expérience personnelle.* »⁴

1.3. Corpus de l'étude

Le corpus est constitué de deux sources :

- L'une est les travaux oraux de nos étudiants au département du français à la faculté des lettres à Misurata (Libye) et à la faculté de pédagogie de Mansourah (Égypte) ;
- L'autre est les enregistrements de nos collègues les enseignants du français pendant des stages organisés de la part de l'orientation de la langue française à Misurata (Libye) et à Mansourah (Égypte).

³ *La double articulation du langage est le concept de base de la théorie d'André Martinet. Ce concept signifie que les énoncés linguistiques sont articulés, c'est-à-dire construits avec des segments minimaux sur deux plans différents :*

- *les unités minimales de première articulation du langage, « celles qui construisent le message au moyen d'unités ayant à la fois une forme et un sens : on appelle ces unités significatives minimales de monèmes » ;*
- *les unités minimales de deuxième articulation du langage sont celles «qui ont une forme phonique mais pas de signifié » ; elles sont les unités minimales distinctives du sens. Ce sont les phonèmes. Mounin, G., (1995), Clés pour la linguistique, Paris, Seghers, pp.56-57.*

⁴ Martinet, A., (1965), *La linguistique synchronique*, Paris, P.U.F., p. 3.

2. L'interférence

On dit qu'il y a interférence «*quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1.*»⁵ D'après Georges Mounin⁶, *les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme (anglais ~ français) ou du plurilinguisme (arabe~anglais~français) des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence linguistique.* L'interférence est donc phénomène entraîné par le contact entre les langues; elle est simplement l'emploi, quand on parle ou écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue.

En didactique d'une langue seconde l'interférence «*désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible.*»⁷.

Quant à nos informateurs, égyptiens et libyens, ils transfèrent des traits de l'arabe et de l'anglais comme première langue étrangère dans le français comme langue cible. L'interférence se manifeste au niveau de **la double articulation**. Au niveau de **la première articulation** (le monème), dans le domaine du lexique, elle détermine l'emprunt (p. ex. **football**) ou le calque (p. ex. **fin de semaine** construit sur le modèle de **week-end**). Dans le domaine de la syntaxe, au niveau de la phrase ou même du discours, l'interférence détermine en particulier des changements dans les règles syntaxiques: dans cette phrase du français des parlers arabophones "**Le fils ressemble son père**" (au lieu de **à son père**) ; l'erreur est due, du moins à l'origine, à l'interférence avec le système arabe.

Au niveau de **la deuxième articulation** (le phonème), l'interférence a son influence. Un bilinguisme franco-arabe, par exemple, assimilera le labiodental sourd /f/ au labiodental sonore /v/ [comme dans vidéo*/fideo/, villa */fila/]. Sous l'influence de l'anglais, comme première langue étrangère apprise en Égypte et en Libye, des parleurs prononcent ainsi ces mots : problème /* problim /, système / *sistim/, moderne / *modirn /... Dans notre analyse des erreurs dues à l'interférence, nous nous limiterons aux erreurs phonologiques.

⁵ Kannas, C. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p.252.

⁶ Mounin, G., (1995), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, p.181.

⁷ Hamers, J-F. (1983), *Bilinguisme et bilingualité*, 2^e éd., Bruxelles, Pierre Mardaga, p.452.

3- Analyse phonologique

Pour les fonctionnalistes « *la phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale* »⁸ et selon laquelle l'analyse phonologique suit deux étapes principales : au premier temps « *on identifie les traits pertinents qui différencient les unités distinctives les unes des autres afin de définir chacune d'entre elles par les traits pertinents qui la caractérisent.* » Au second temps, « *on étudie la manière dont les unités distinctives se combinent pour donner chair et forme au signifiant des unités significatives* »⁹

Notre analyse phonologique porte sur l'arabe et le français qui appartiennent à deux familles langagières différentes: l'arabe descend de la famille Chamito-sémitique, le français de la famille Indo-européenne. Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical¹⁰. C'est pourquoi nous allons tout d'abord passer en revue les systèmes phoniques de deux langues en vue de relever les aspects des similitudes et les différences entre les deux langues.

3.1. Le système phonique du français

Le français standard est le type de prononciation utilisé dans la moitié nord de la France, à Paris en particulier. Ce type du français, que Walter appelle le « *français moyen* », a également reçu diverses appellations : « *français parisien, français standard, français général, français international, français commun.* »¹¹ Dans ce type du français, comme c'est souvent le cas dans de nombreuses langues du monde, le système consonantique présente une certaine stabilité tandis que les linguistes sont en désaccord à propos de l'inventaire des voyelles.

3.1.1. Système vocalique du français standard

L'approche phonologique de Martinet, acceptée par la plupart des phonologues actuels, « *permet d'isoler un système vocalique de 13 unités : 10 non nasales, définies par l'antériorité, la labialité, l'aperture, et 3 nasales définies par la nasalité, l'antériorité et la labialité* »¹².

⁸ Martinet A. (1956), *La Description Phonologique avec application au parler franco provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève-Paris, 1956, p.15.

⁹ Builès J.M. (1998), *Manuel de linguistique Descriptive*, Le point de vue fonctionnaliste, Paris, Nathan, p.187.

¹⁰ Fesfes, N. (1994), *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse, p.9.

¹¹ Tranel B. (2003), Les sons du français, in *Le grand livre de la langue française*, sous la direction de Marina Yaguello, Paris, Seuil, p.263.

¹² Carton F. (1997), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod, p.62.

Voyelles		Antérieures		Postérieures	
		écartées	arrondies	écartées	arrondies
Orales	fermées	i	y		u
	mi-fermées	e	ø		o
	mi-ouvertes	ɛ	œ		ɔ
	ouvertes	a			
Nasales		ẽ		ã	õ

Tableau (1)

Quant à la question du « e muet », les phonologues ne sont pas d'accord à cause de son statut instable : voyelle labiale antérieure qui, selon l'entourage et le registre de langue, peut apparaître ou disparaître. Cependant, il est indispensable de signaler le point de vue de Martinet au sujet de la prononciation du e muet : « *Chez la plupart des sujets, la voyelle doit s'articuler l'avant et avec les lèvres plutôt arrondies que rétractées, c'est-à-dire qu'elle se rapproche des voyelles antérieures arrondies [ø] et [œ], lorsqu'elle ne s'identifie pas avec elles. Selon les gens et, sans doute aussi, selon les positions, on donne la préférence à des variétés ouvertes qui rappellent [œ] ou des variétés fermées qui tendent vers [ø]* »¹³.

3.1.2. Système consonantique du français standard

Le système **consonantique** français comporte dix-sept consonnes. Les consonnes sont le résultat de l'obstruction totale ou partielle du passage de l'air. On décrit et on classe les consonnes selon *le mode d'articulation* et selon le *point* (ou la zone) *d'articulation*.¹⁴ **Comme dans les deux tableaux ci-dessous :**

LIEU MODE	Bi-	Apico-	Médio-dorso-	Dorso-
	labiales	Dentales	Palatale	Vélaire
Non-voisées	p	t		k
Voisées	b	d		g
Nasales	m	n	ɲ	ŋ

Tableau (2) Les occlusives et les consonnes nasales

¹³ Martinet A., (1974), *Le français sans fard*, Paris, P.U.F, pp.215-216.

¹⁴ Munot Ph. & Nève F.-X.,(2002), *Une introduction à la phonétique*, Liège, CEFAL, 2002, pp.97-99.

LIEU \ MODE	Labio-Dentale	Prédorso-Alvéolaire	Prédorso-Prépalatales	Apico-Alvéolaire	Dorso-Uvulaire
Non-voisées	f	s	ʃ		
Voisées	v	z	ʒ	r	R
Latérale				l	

Tableau (3): Les constrictives et les sonnantes

3.2. Système phonique de l'arabe

La langue arabe est une langue à consonantisme riche ; elle possède 29 consonnes notées par vingt-huit lettres y compris le hamza.

D'après Sibawayh¹⁵, les consonnes arabes sont classifiées en dix-neuf voisés (mağhūrs) et dix sourdes (mahmūs):

Les voisés (almağhūrs)	/b/ب, /j/ج, /d/د, /ð/ذ, /r/ر, /z/ز, /q/ق, /g/غ, /q/ق, /ʕ/ع, /t/ط, /z/ظ, /l/ل, /m/م, /n/ن, /w/و, /y/ي, /ʔ/ء
Les non voisés (almahmūs)	/t/ت, /θ/ث, /s/س, /ʃ/ش, /ʕ/ع, /v/ص, /x/خ, /h/ح, /f/ف, /k/ك, /h/ه

Tableau (4)

Quant aux consonnes nasales, le mécanisme phonologique est presque le même du français. Au cours de la production des nasales les deux cavités orale et nasale sont donc normalement utilisées. En arabe, il y a deux consonnes nasales (ghounna غنة c'est-à-dire un nasillement ou nasalisation) le /m/ et le /n/. Quant aux *voyelles*, il a deux séries :

➤ Les brèves : [a], [u], [i] :

Voyelles brèves	Nom	Transcription
◌َ	فتحة /fatha/	A
◌ِ	كسرة /kasra/	I
◌ُ	ضمة /dama/	U

Tableau (5)

¹⁵ سيوييه، الكتاب، تحقيق عبد السلام محمد هارون، مكتبة الخانكي، القاهرة، ط.3، 1988، ج 2 ص 434.

- **Les longues** \bar{a} , \bar{u} , \bar{i} , rendues par alif et alif bref, $w\bar{a}w$, $y\bar{a}$.

Voyelles longues	Transcription
ا	\bar{a}
أ	I
و	U

Tableau (6)

Il est constable que les mots arabes se composent à la fois des consonnes et des voyelles mais il est nécessaire que les consonnes et les voyelles s'agglutinent pour former les mots même les monosyllabiques. Signalons que cet amalgame entre les consonnes et les voyelles ne se réalise pas généralement dans la graphie normale où les mots s'écrivent sous forme des consonnes et des voyelles longues [\bar{a} , \bar{u} , \bar{i}] mais les voyelles brèves [a, u, i] disparaissent dans la majorité des textes arabes.

3.3. Les traits pertinents des phonèmes dans les deux systèmes

À la suite d'André Martinet, le trait pertinent est « *un ensemble de caractéristiques phoniques distinctives qui ne se trouvent dissociées nulle part dans le système*¹⁶ ». C'est donc un trait simple ou complexe qui permet à tout seul de distinguer deux phonèmes. Les phonèmes sont donc organisés dans un système, dans la mesure où ils s'opposent les uns aux autres par des traits qui les composent. En français et en arabe, *le voisement, le lieu d'articulation, le mode d'articulation, la nasalité, la vibration et le trait latéral*¹⁷ constituent *les traits pertinents* permettant de décrire tous les phonèmes.

3.3.1. Voisement

Les cordes vocales sont les responsables de la production du son fondamental de la voix. Le mot voix désigne l'ensemble des sons produits par les vibrations des cordes vocales. Les sons dont la production ne s'accompagne pas de la vibration des cordes vocales sont dits non voisés ou sourds. Les voyelles sont toujours voisées, alors qu'il existe des consonnes voisées et d'autres non voisées. Le voisement et le dévoisement constituent dans beaucoup de langues des traits phonologiquement pertinents. En français, il existe *une série de six consonnes sourdes qui*

¹⁶ Martinet A. (1970), "Substance phonique et traits pertinents", in *La Linguistique synchronique*, Paris, PUF, p. 144.

¹⁷ Choi-Jonin (Injoo) & Delhy C. (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg, pp.25-29.

*s'oppose à une série de six consonnes sonores situées aux mêmes points d'articulation que les sourdes (voir tableau 4) : le /b/ de **bon** est une bilabiale située au même point d'articulation que le /p/ de **pont**, la seule différence entre les deux consonnes réside dans la sonorité¹⁸. Ces paires de phonèmes que Martinet appelle *phonèmes corrélatifs*¹⁹ peuvent être illustrés dans le tableau suivant :*

«voisés»	/b/	/v/	/d/	/z/	/ʒ/	/g/
«non voisés»	/p/	/f/	/t/	/s/	/ʃ/	/k/

Tableau(7)

Les consonnes arabes sont classifiées en dix-neuf voisés (mağhūrs) et dix sourdes (mahmūs) déjà représenté dans le tableau (3).

3.3.2. Le mode d'articulation

À l'opposé des voyelles dont la production se distingue par l'absence d'obstruction au passage de l'air dans la cavité buccale, la production des consonnes nécessite la fermeture totale ou partielle en un endroit quelconque de la cavité orale ou nasale. La fermeture totale produit les consonnes appelées **occlusives** ; tandis qu'on parle de consonnes **constrictives** lorsqu'il y a une fermeture partielle à un endroit quelconque de la cavité buccale.

3.3.3. Le lieu d'articulation

Si le lieu d'articulation des voyelles se définit par la position de la langue (antérieure ou postérieure), l'articulation d'une consonne est déterminée non seulement par le voisement et le mode d'articulation mais aussi par le lieu d'articulation, à savoir l'endroit où a lieu l'obstruction totale ou partielle du passage de l'air. Considérons les phonèmes /d/~/ et /f/~/ dans (/du~/~/fu/), (doux ~ fou) ou en arabe /dūd~/~/sūr/ (سور ~ دود). Ces deux consonnes se distinguent par deux traits distinctifs : /d/ est une occlusive voisée (mode d'articulation), dentale (lieu d'articulation), tandis que /f/ est une constrictive non voisée (mode d'articulation), labiodentale (lieu d'articulation)²⁰.

¹⁸ Walter H. (1977), *La phonologie du français*, Paris, PUF, 4e éd., p.28.

¹⁹ Martinet, (André), La phonologie, in *La linguistique, Les introuvables d'André Martinet*, volume36, 2001-1/2, Paris, PUF, 2001, p.262.

²⁰ Elsaadani, A., (2014), Les aspects de l'assimilation phonologique en français et en arabe (Étude contrastive), in *Revue de la Faculté des Lettres de Mansourah*, janv. 2014 (n°.54), p.8.

3.3.4. La nasalité

L'articulation orale est l'articulation la plus fréquente dans les sons d'une langue lorsque le voile du palais est relevé en fermant le passage aux fosses nasales. Si le voile du palais est au contraire abaissé, l'air passe alors à la fois par la cavité nasale, utilisé comme résonateur supplémentaire, en plus par la cavité buccale. Les sons produits sont alors nasalisés. En français, la production des voyelles nasales ([ẽ] [œ̃] [õ] [ã]) s'effectue sans aucune obstruction au passage de l'air par la cavité nasale, alors que celle des consonnes nasales ([m] [n] [ɲ]) s'effectue toujours par le passage de l'air par la cavité nasale mais accompagné d'une obstruction à un endroit de la cavité buccale. Quant à l'arabe, le mécanisme phonologique est presque le même. Au cours de la production des nasales les deux cavités orale et nasale sont donc normalement utilisées. En arabe, il y a deux consonnes nasales (ghounna غنة c'est-à-dire un nasillement ou nasalisation) le /m/ et le /n/.²¹

3.3.5. Les deux liquides: la latérale [l] et la vibrante [r]

En français, la consonne alvéolaire voisée [l] a un seul trait qui la distingue de tous les autres phonèmes: c'est la seule latérale. Un seul trait suffit aussi à distinguer [r] : c'est la seule vibrante en français. Les deux consonnes [l] et [r] sont des sonantes.

Les quatre consonnes emphatiques* (/d/ض, /s/ص, /z/ظ et /t/ط) possèdent en effet des correspondants non emphatiques en arabe standard moderne. Le trait pertinent d'emphase, distinguant les quatre unités consonantiques, peut être appliqué également sur la latérale dentale voisée /l/ ; elle peut être considérée comme « *une consonne emphatique latérale post-dentale /l/ qui se produit dans un environnement extrêmement limité et seulement devant /a/ et /aa/. Dans le langage littéraire, on le trouve dans le mot /Allah/ et ses dérivés mais dans les dialectes il est plus commun.* »²²

²¹ Loc.cit.

* Selon Troubetzkoy les phonèmes porteurs de la marque de vélarisation emphatique admettent la corrélation avec des phonèmes non emphatiques. En plus du /d/ض, /s/ص, /z/ظ et /t/ط, il fait de /q/ l'emphatique de /k/, de ġ/ġ l'emphatique de /z/ذ, du /h/ح l'emphatique /h/ه et considère ǧ/ǧ et /s/س comme des emphatiques. (Troubetzkoy, Principes de phonologie, Klincksiek, Paris, 1970. p.148.)

²² DJOUDI (Mahieddin), *Contribution à l'étude et à la reconnaissance automatique de la parole en Arabe standard*, thèse de Doctorat de l'université de Nancy 1, Novembre 1991, p.48.

3.4. Les interférences dues au système consonantique

On a déjà signalé que les critères distinctifs des phonèmes consonantiques sont presque identiques dans les deux systèmes arabe et français. Cependant le français a cinq sons consonantiques qui sont absents de l'arabe standard :

Consonnes	Exemples
[g] représenté par «g+a, o, u » ou « g+cons. prononcée »	Gare, guitare, grand
[ɲ] représenté par «gn»	Enseignant
[R] grasseyé	Paris
[p]	Papa
[v]	Villa, vous

Signalons que parmi ces phonèmes, les trois premiers ne sont pas difficiles à apprendre par les arabophones :

- [g] qui se trouve en dialecte égyptien et qui est une variante du qaf, /ق/ en d'autres dialectes ;
- [ɲ] peut être prononcé très proche en combinant [n]+[i]
- [R] grasseyé et non roulé peut être prononcé très proche du phonème « ġ » « ġayn »

Les deux consonnes [p] et [v] restent parfois problématiques représentant des difficultés chez presque la majorité des informateurs arabophones.

Traisons maintenant les erreurs propres au système consonantique

a) Fluctuations :

Les variations les plus notables sont les bilabiales /p/ en /b/ et les labiodentales /f/ en /v/. Le bilabiale /p/ est toujours remplacé par /b/ et le labiodentale /v/ par /f/. Citons à titre d'exemple :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
pierre ~ bière	*/bjɛr/	[piɛr~bjɛr]
poisson ~ boisson	*/bwasõ/	[pwasõ~ bwasõ]
Télévision	*/telefiziõ/	[televizjõ]

b) La nasale vélaire /ŋ/ qui se trouve en finale absolue dans les mots empruntés à l'anglais, se réalise toujours comme en anglais chez tous nos informateurs :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
Camping	*/kɑmpɪŋ/	[kɑ̃piŋ]
Parking	*/pɑrkiŋ/	[pɑrkiŋ]

c) Problème de la graphie <h>

En français, le **h** n'est qu'un signe orthographique qui ne se prononce pas, autrement dit, le **h** n'a pas de valeur phonétique. Il a deux types :

➤ Le **h** dit aspiré

C'est une très mauvaise dénomination car le [h] phonétique n'existe pas en français, et que la réalisation de ce "h aspiré" n'implique aucune aspiration. Il s'agit d'un <**h**> qui interdit la liaison (les héros [le ero]) et l'élision (la haine [la ɛn]).

Le Bon Usage de Grevisse regroupe 135 mots, comme les principaux, commençant par h aspiré. "La plupart de ces mots viennent des langues germaniques: francique, allemand, néerlandais, anglais ; quelques-unes d'autres langues connaissant **h** aspiré comme son: arabe (**harem**, **henné**...), espagnol (**habanera**, **hâbleur**...), japonais (**hara-kiri**), etc."²³

➤ Le **h** dit muet

À l'opposé du **h** aspiré, la présence de « **h** » dit muet peut entraîner deux phénomènes phonétiques : **la liaison** (Ex: un hôtel [œ̃notɛl], c'est héroïque [sɛteroik]) et **l'élision** (Ex: l'hôtel [lotɛl], l'homme [lɔ̃m]). Dans notre corpus, il y a des informateurs qui ne différencient pas le **h** aspiré de **h** muet surtout au niveau de la liaison au cas du pluriel (ex : des héros */dezero/). Ils prononcent le **h** aspiré de la gorge à l'imitation de l'anglais; ou comme le /h/ arabe, ils le traitent faussement comme un phonème comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription Phonétique
<i>Les héros</i>	*/lezero/	[leero]
<i>Haute-Égypte</i>	*/hotezibt/	[otezipt]
<i>Heurter</i>	*/horte/	[œ̃rte]
<i>Souhaiter</i>	*/suhete/	[swete]

²³ Grevisse M., (2008), *Le bon usage*, 14^{ème} édition refondue par André Goosse, Bruxelles, De Boeck Université, 2008, p.55.

Au niveau syllabique, le français admet le groupement de deux ou trois consonnes dans la même syllabe ; pas l'arabe. Ce phénomène du français représente une difficulté : les arabophones tendront à introduire des voyelles, qui agissent en tant que « briseur » du groupe consonantique. « Chaque fois qu'il y a plus de deux consonnes consécutives, ils tendent à insérer une voyelle. »²⁴ Par conséquent, ils ont des ennuis à prononcer les mots suivants :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Script</i>	*/iskript/	[skript]
<i>Explorer</i>	*/ixiplore/	[ɛksplɔre]
<i>Spectateur</i>	*/sipiktater/	[spɛktatœr]
<i>Bonté</i>	*/bonite/	[bõte]

3.5. Les interférences dues au système vocalique

D'une manière générale, un arabophone est victime de la variété des voyelles françaises qu'il ne distingue pas entre elles. Il tendra à avoir recours à des sons similaires qui existent en arabe. Ce choix se fera également en fonction de la proximité d'autres sons dans le groupe prononcé. D'où les confusions et les erreurs suivantes :

- La graphie « **u** » est faussement prononcé comme « **i** » en toutes positions, comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>su~si</i>	*/si/	[sy~si],
<i>nu~ni</i>	*/ni/	[ny~ni],
<i>utile</i>	*/itil/	[ytil],
<i>université</i>	*/iniversite/	[yniversite]

- Le son [**u**] est faussement prononcé comme /o/ en toutes positions comme dans :

²⁴ Mohamed, H. (2007), Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français, in *Synergies Monde arabe* n° 4 - 2007, p.218.

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Outre</i>	*/otr/	[utr]
<i>Beaucoup</i>	*/boko/ */buku/	[boku]
<i>journal</i>	/*ʒornal/	[ʒurnal]
<i>Nous</i>	*/no/	[nu]

- Le son [o] est faussement prononcé comme /u/ comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Auto</i>	*/uto/	[oto]
<i>Chose</i>	*/ʒuz/	[ʒoz]
<i>Faux</i>	*/fu/	[fo]
<i>Aujourd'hui</i>	*/uʒurdʒi / /oʒurdʒi/	[oʒurdʒi]

L'adverbe «*aujourd'hui*» [oʒu:Rdʒi] est très fréquemment prononcé [oʒ ɔ:Rdʒi]: le [u] est attiré par le [o] initial et s'ouvre par la loi de position (en syllabe fermée, la voyelle a tendance à s'ouvrir). En franco-québécois et chez les arabophones, l'adverbe «*beaucoup*»²⁵ se prononce [buku] au lieu de [boku]; le [u] final a exercé une influence fermante sur le [o] de la syllabe précédente, entraînant sa fermeture d'un degré d'aperture, ce qui a eu pour effet de transformer ce [o] en [u].

- Le son [ɛ] représenté en finale absolue par la graphie «ès», «aie», «ais», «ait» et «aient» se réalise comme /e/.

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Fait</i>	*/fe/	[fɛ],
<i>Craie</i>	*/kre/	[krɛ]
<i>fumais fumaient</i>	*/fime/	[fyme]
<i>Prêt</i>	*/pre/	[prɛ]
<i>Progrès</i>	*/progre/	[progrɛ]

²⁵ andre.thibault.pagesperso-orange.fr//phonologie semaine 3 (consulté le 20-11-2013).

En outre [ɛ], noyau d'une syllabe finale, est remplacé par /i/ dans des mots communs entre le français et l'anglais comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Problème</i>	*/problim/	[problɛm]
<i>Système</i>	*/sistim/	[sistɛm]
<i>Moderne</i>	*/modrin/	[modɛrn]
<i>Complète</i>	*/komplit/	[kɔplɛt].

- Le son [e] est remplacé par /i/ à l'initiale comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Étude</i>	*/itid/	[etyd]
<i>Égypte</i>	*/izibt/	[ɛzipt]
<i>Écouter</i>	*/ikute/	[ekute]
<i>Équipe</i>	*/ikip/	[ekip]
<i>École</i>	*/ikol/	[ekɔl]

- Le son [ø] / est faussement remplacé par /o/, /u/, /comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
je peux	*/ ʒe po/pu/	[ʒø pø]
<i>Deux</i>	*/do/du	[dø]
Deuxième	*/dizjɛm/ */dezjɛm/ */dozjɛm/ */duzjɛm/	[døzjɛm]

- **Le <E> caduc**

Chez presque tous nos informateurs <E> caduc est presque toujours stable même dans le cas où il ne faut pas le prononcer. Quelques-uns le prononcent correctement surtout dans les neuf monosyllabes. D'autres le prononcent comme le /e/ fermé. Citons à titre d'exemple :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
chez le médecin	*/ʃe le medesɛ̃/	[ʃɛl-met-sɛ̃]
beaucoup de livres	*/biko de livr/	[bo-ku-də-livr]

➤ La dénasalisation

Comme l'arabe n'a pas de voyelles nasales plusieurs informateurs les dénasalisent : ils les produisent sous formes d'une voyelle orale suivie d'une consonne nasale [n ou m]. Cela semble également dû à cause du système éducatif où on apprend l'anglais avant d'apprendre le français dans toutes écoles officielles en Libye et en Égypte.

Citons à titre d'exemple :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Anglais</i>	*/angle/	[ãglɛ]
<i>Bonjour</i>	*/bonnʒur/	[bõʒur]
<i>Entrer</i>	*/antre/	[ãtre]
<i>Transport</i>	*/transpor/	[trãspõr]
<i>Centre</i>	*/sintr/	[sãtr]
<i>Encore</i>	*/onkor/	[ãkõr]
<i>Contre</i>	*/kontr/	[kõtr]
<i>Complète</i>	*/komplit/	[kõplet]

➤ Enchaînement

La plupart de nos informateurs ne font pas l'enchaînement consonantique :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Elle écoute</i>	*/ɛl- e-kut/	[ɛ-le-kut]
<i>Il étudie</i>	*/il-e-ti-di/	[i-le-ty-di]
<i>Par hasard</i>	*/par-a-zar/	[pa-ra-zar]

➤ Liaison

La liaison obligatoire n'est pas réalisée dans le discours libre de quelques informateurs. Ains la liaison interdite est faussement réalisée, comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
Hier et avant-hier	*/jɛretavãier/	[jɛreavãtjɛr]
Un homme et une femme	*/lezonzamifranse/	[ɛ̃nõmeynfam]
Les onze amis français	*/par-a-zar/	[leõzamifrãsɛ]
Elle dit oui	*/ɛlditwi/	[ɛldiwi]
Les héros français	*/lezero/	[leero]

Conclusion

Après avoir traité du phénomène de l'interférence phonique, on a constaté qu'on est en face des deux systèmes phoniques différents : le français et l'arabe ne possèdent pas exactement les mêmes sons. La confusion provient du fait que certains sons français n'existent pas en arabe : [p], [v], [y], [ə], [œ], [ø], [ɛ], [ɔ] et les voyelles nasales. Pour résoudre ce problème, il faut :

- prendre en considération les difficultés propres à la langue française (la variété du système vocalique et le problème de la relation entre la graphie et la phonie) ;
- proposer de nouvelles méthodologies pour l'apprentissage de la phonétique française.

On propose *la notion du système vocalique minimal*²⁶ qui comporte 7 voyelles orales /i, y, u, e, ø, o, a/ (sans compter le "e" muet) et éventuellement 3 nasales /ã, õ, ã/, ce qui fait de 7 à 10 en tout. Ce système vocalique minimal constitue une base suffisante pour l'apprentissage des oppositions phoniques du français ; il nous paraît nécessaire de présenter un système phonique basé sur un nombre limité des traits communs à la plupart des langues (oralité vs nasalité, fermeture vs ouverture), un système qui s'intéresse à remédier aux transferts négatifs de l'interférence entre l'arabe et le français.

Cela ne signifie pas que les enseignants doivent proposer aux apprenants des oppositions phonologiques primordiales pour la communication et mettre de côté celles qui ont un faible rendement phonologique tout en présentant une difficulté d'apprentissage supplémentaire.



²⁶ Elsaadani, A., (2014), Variation en système vocalique du français actuel (à partir des données tirées du corpus PFC), in *Revue internationale de la faculté des langues et de la traduction*, Juillet 2014, p.27.

Bibliographie

1. Argot-Dutard, F. (1996) : *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, A. Colin/Masson.
2. Blachère, R. et Gaudefroy-Demombynes, M. (1994), *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve-Larose, Paris.
3. Builles, J.M. (1998), *Manuel de linguistique descriptive*, Le point de vue fonctionnaliste, Paris, Nathan.
4. Carton, F (1997), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod.
5. Choi-Jonin, J. & Delhy, C. (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg.
6. Darcy, I (2006), *Assimilation phonologique et reconnaissance des mots*, éd. Peter Lang SA, Bern.
7. Dell, F. (1985), *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann.
8. Derivery, N. (1997), *La phonétique du français*, Paris, Seuil.
9. Djoudi, M. (1991), *Contribution à l'étude et à la reconnaissance automatique de la parole en Arabe standard*, thèse de l'université de Nancy 1, Novembre 1991.
10. Fesfes, N. (1994), *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse.
11. Elsadaani, A. (1999), *Le français parlé par les enseignants phonologie - morphologie-syntaxe*, Thèse de doctorat, Université de Tanta, 1999.
12. Elsaadani, A., (2014), Les aspects de l'assimilation phonologique en français et en arabe (Étude contrastive), in *Revue de la Faculté des Lettres de Mansourah*, Janvier 2014 (N°54).
13. Elsaadani, A., (2014), Variation en système vocalique du français actuel (à partir des données tirées du corpus PFC), *Revue internationale de la faculté des langues et de la traduction*, Juillet 2014.
14. Fouché, P. (1959), *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
15. Francis, D. (1970), La linguistique contrastive et les interférences, In «*Langue française*», n°8, 1970. Apprentissage du français langue étrangère.
16. Grammont, M. (1933). *Traité de phonétique*. Paris : Delagrave.
17. Grevisse, M. (2008) *Le bon usage*, 14^{ème} édition refondue par André Goosse, Bruxelles, De Boeck Université.
18. Gueunier, N, *Le français parlé du Liban : cent portraits linguistiques*, Université de Provence, 1993.

19. Gumbretière, E. (1994), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Didier/Hatier.
20. Hamers, J-F. & Blanc, M. (1983), *Bilinguisme et bilingualité*, 2^{ème} édition, Bruxelles, Pierre Mardaga.
21. Léon, P. (1994), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan.
22. Léon, M & Léon, P. (1997), *prononciation du français*, Paris, Nathan.
23. Malmberg, B., *La Phonétique*, Paris, PUF, 4^e éd. 1987.
24. Martinet, A. (1956), *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Haute ville (Savoie)*, Genève, Droz et Paris.
25. ID, (1965), *linguistique synchronique*, Paris, P.U.F.
26. ID, (1974), *Le français sans fard*, Paris, P.U.F.
27. ID, (1998) *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin 4^e éd.
28. Thomas, J. & al, (1976), *Initiation à la phonétique, Phonétique articulaire et phonétique distinctive*, Paris, PUF.
29. Mohamed, H. (2007), Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français, in *Synergies Monde arabe* n° 4, 2007.
30. Mounin, G., (1991), *Clef pour la linguistique*, Paris, éd. Seghers.
31. Ministère de l'Éducation Nationale, Mission universitaire et culturelle française : *Analyse des fautes dues aux interférences*. Bureau d'études pédagogiques, Casablanca, 1970.
32. Munot, Ph. & Nève, F.-X., (2002), *Une introduction à la phonétique*, Liège, édition du CEFAL.
33. Pohl, J., *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*. Bruxelles, Palais des Académies, 1962.
34. Pohl, J., *Les variétés régionales du français, étude belge (1945-1977)*. Bruxelles, P.U. de Bruxelles, 1979.
35. Sankoff, G. & Thibault, P. *L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé* Montréal, in *Langue française*. n°45, Paris, Larousse, 1977.
36. Tranel, B. (2003), Les sons du français, in *Le grand livre de la langue française*, sous la direction de Marina Yaguello, Paris, Seuil.
37. Troubetzkoy, N. (1970), *Principes de phonologie*, Klincksiek, Paris.
38. Walter, H. (1977), *La phonologie du français*, Paris, PUF, 4^e éd.
39. Walter, H. (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris, éd. Laffont, 1988.

Dictionnaires consultés

40. *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, (2005), Paris, Hachette.
 41. Dubois, J. et ali, (2007), *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, Paris, Larousse.
 42. Kannas, C. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
 43. Le Petit Robert (1986), *Dictionnaire de la langue française 1*, Paris, Le Robert.
 44. Mounin, G. (1995), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.

Références en langue arabe

45. صبيح التميمي، دراسات لغوية في تراثنا القديم، صوت صرف نحو دلالة، دار مجدلاوي، عمان، ط 1، 2003، ص 176.
 46. أحمد مختار عمر، دراسة الصوت اللغوي، عالم الكتب، القاهرة، 1997.
 47. إبراهيم أنيس، الأصوات اللغوية، القاهرة، مكتبة الأنجلو المصرية، 1987.
 48. عبد الصبور شاهين، علم الأصوات لبريتيل مالمبرج، دراسة وتعريب، القاهرة، مكتبة الشباب، 1984.
 49. أبو الفتح عثمان ابن جني، سر صناعة الأعراب، (ط1)، دمشق دار القلم، 1985.
 50. على حسن مزبان، علم الأصوات بين القدماء والمحدثين، دار شموع الثقافة، الزاوية، ليبيا، 2003.
 51. سيبويه، الكتاب، تحقيق عبد السلام محمد هارون مكتبة الخانكي، القاهرة، ط.3، 1988.

webographie

- theses.sciences@scd.uhp-nancy.fr
 -andre.thibault.pagesperso-orange.fr//phonologie semaine 3
 -asl.univ-montp3.fr/phonetique/cdodane/.../TD4-TD6-
 -ekldata.com/LIQYnt55Le0Fxit6_qTRt6QH94E.pdf
 -ecrpe2015.unblog.fr/.../phonologie-et-phonetique.Ipdf
 -ttp://ojs.cimedoc.uniba.it/index.php/glottodidattica/article/download/28/



*Abdelwahab Elsaadani est Professeur en Linguistique et Chef du Département des Langues Étrangères - Faculté de Pédagogie - Université de Mansourah- Égypte.

